

Je voudrais, dans un premier temps, remercier la commission de nous permettre d'exprimer notre point de vue à l'intérieur des audiences qu'elle tient, dans le but de clarifier certains points et certains aspects du projet Rabaska qui consiste en l'établissement d'un port méthanier à Lévis. Un projet d'une telle ampleur mérite effectivement qu'on s'y arrête collectivement.

La question fondamentale qui se pose face à tout ce qui a pu se dire sur ce projet est de savoir quel genre de développement nous voulons pour la collectivité lévisienne. Trois choix semblent s'offrir. Ou bien, on fait le choix vert, c'est-à-dire qu'aucune entreprise présentant la moindre parcelle de risque et pouvant polluer, même un tant soit peu, ne pourrait s'établir à Lévis. Ou bien on vise un développement sans égard à tout risque et à la pollution atmosphérique pouvant être générés par cette avenue. Finalement, il y a un développement équilibré, c'est-à-dire qu'on se soucie de l'environnement, mais sans oublier que le développement économique doit tout de même se faire. Après tout, ce n'est pas demain matin que l'indice de pollution sera de 0 partout sur la planète.

Avec raison, Lévis et la région de Québec semblent avoir opté pour un développement économique de type équilibré, soit l'approche la plus réaliste. En empruntant cette avenue, on doit pouvoir vivre avec, entre autres, un minimum de risque. C'est ce que nous propose Rabaska. Mais ce risque, il tient principalement à quoi. Selon ceux et celles qui s'y opposent, c'est surtout le risque d'explosion, d'incendie, d'échouement de méthaniers, d'attaques terroristes et autres.

Dans un premier temps, il faut dire que les méthaniers sillonnent les mers depuis un bon nombre d'années déjà. Les incidents sérieux rapportés sont, à toute fin pratique, nuls. Ces navires à double coque sont très sécuritaires et pourraient résister à des attaques terroristes. Sur ce dernier point, il reste à démontrer, et cela ne semble pas avoir encore été fait, qu'une telle éventualité se concrétise. En premier lieu, si des terroristes voulaient s'en prendre à des intérêts québécois, il y a bien d'autres cibles avec un potentiel d'impact beaucoup plus grand. En second lieu, la navigation est un milieu très sécurisé. Ne peut monter à bord d'un navire, surtout de type méthanier, qui veut.

Dans une lettre parue sur l'agence électronique Cyberpresse, on fait référence à un échouement de méthanier. On prétend que le gaz naturel liquéfié, sous forme de vapeur, entrant en contact avec l'eau, peut alors déclencher des explosions sans flamme. Il en résulte un nuage de vapeur très inflammable qui, s'il devait prendre en feu, serait investi par les flammes sur toute sa longueur, jusqu'à la source du gaz. Sans remettre en cause le contenu de cette lettre, a-t-on calculé la probabilité qu'un méthanier échoue avec gravité. Je pense que nous ne sommes plus dans les années 50. Les pilotes du St-Laurent utilisent maintenant de l'équipement hautement sophistiqué réduisant au minimum tout risque. Par conséquent, le scénario catastrophe auquel fait référence cette lettre est, somme toute, très peu probable. À moins que le but de cette dite lettre ait été simplement d'effrayer les gens pour permettre de faire passer certains intérêts. On peut, à tout le moins, se poser la question. Parce qu'un écrasement d'avion, ça aussi c'est très catastrophique. Pourtant les gens prennent l'avion, un mode de transport beaucoup plus sécuritaire que l'automobile. Et justement, là le risque est très élevé.

Ceux qui ne veulent pas de ce projet disent aussi qu'il va dégager du CO2 dans le processus de transformation. Peut-être, mais en quantité sensiblement moins importante que le pétrole. Comme j'en ai fait mention auparavant, ce n'est pas demain la veille qu'il n'y aura plus de

pollution. L'important, c'est de se tourner vers des sources d'énergie qui pourront satisfaire nos entreprises et la population, dans son ensemble, et ce à moindre coût. C'est ce à quoi contribuera le gaz nature liquéfié, parce qu'en augmentant l'offre énergétique, les prix auront tendance à diminuer.

Daniel Lemieux